

## TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 5 MARS 2019

### FINANCES :

- Le Conseil d'Administration a approuvé le compte de gestion 2018 du Trésorier Municipal.
- Le Conseil d'Administration a adopté le compte administratif 2018 du Président. Les comptes 2017 dégagent un excédent de fonctionnement de 10,93 €.
- Le Conseil d'Administration a adopté le budget 2019, qui s'équilibre en fonctionnement à 16.700,- € en recettes et dépenses (pas de section d'investissement).

### AIDE SOCIALE COMMUNALE :

- Le Conseil d'Administration a révisé les conditions et modalités de prise en charge de tickets de bus en faveur des personnes âgées, en fixant désormais l'âge minimum pour pouvoir y prétendre à 67 ans.